



La commune de Villeneuve-lès-Maguelone se positionne avec ses 10 465 habitants comme la 5ème Ville de la Métropole de Montpellier Méditerranée Métropole. À seulement 10 kms au Sud de Montpellier, elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Proche des grands axes de transport et de mobilité (aéroport, gare ferroviaire, autoroute, tramways, bus, piste cyclable), la ville se distingue par un cadre de vie unique entre terre et mer, alliant un patrimoine historique et culturel et des espaces naturels, sauvages, protégés, traversé par de grandes étendues de garrigue.

La Commune est de surcroît classée touristique avec ses 9kms de plages labellisées pavillon bleu.

Sous l'impulsion d'une équipe municipale, vivement attentive au bien être de ses agents, vous effectuerez au sein de la police municipale de Villeneuve-lès-Maguelone, les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Recrute par voie statutaire

1 Chef/Cheffe de service de Police Municipale (h/f)

Grade :

Chef de service de police municipale
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe
Brigadier-chef principal

Sous l'autorité directe du Maire de la Commune, et suivi par la Directrice générale des services, le chef de service de la Police municipale a pour fonction de mettre en place le projet de service dans le cadre de la déclinaison du projet municipal d'une police de proximité avec une forte présence sur le territoire, dans un souci de dialogue et de visibilité.

Il veille à développer la relation de proximité avec la population et à améliorer l'efficacité du service dans la réponse apportée aux habitants, dans un souci de prévention et de tranquillité publique.

Il dirige et coordonne les actions et interventions s'inscrivant dans le cadre des pouvoirs de police du maire : bon ordre, sûreté, sécurité et salubrité publiques. Il anime son équipe de policiers municipaux, d'ASVP et une secrétaire en charge de l'accueil du poste et du suivi administratif et rendre des comptes directement auprès de la DGS sur le fonctionnement et le management du poste

MISSIONS DU POSTE

- Mise en œuvre la politique attendue par Mme le Maire et l'élu en charge de la sécurité et le vivre ensemble
- Gestion administrative, technique et comptable du service : planning des équipes, courrier, actes administratifs, matériels et véhicules, veille réglementaire.
- Coordination des interventions sur le terrain en collaboration étroite avec les forces de sécurité de Gendarmerie
- Encadrement et management d'une équipe de huit policiers municipaux, de trois ASVP, d'un garde champêtre, d'un agent administratif et de trois ATPM en saison.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Prévention et répression des actes portant atteinte à la tranquillité, la salubrité et la sécurité des biens et des personnes :
 - Organisation des moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des actes délictueux et contraventionnels
 - Surveillance et exercice de la police des arrêtés du Maire en matière de circulation, stationnement, salubrité, autorisations d'urbanisme.
 - Organisation et participation à la sécurité des marchés, manifestations diverses et festivités traditionnelles.
 - Surveillance et mise en œuvre des moyens humains et techniques adaptés

- Surveillance et sécurité aux abords des établissements scolaires, et de la plage communale durant la saison estivale.
- Veille sur les quartiers et les populations dans une démarche de proximité.
- **Management du service de Police Municipale**
 - Organisation du fonctionnement du poste tout en étant force de propositions à l' élu référent et Mme le Maire pour la mise en application de la politique attendue
 - Dynamisation du service et de la cohésion d'équipe
 - Mise en œuvre du bon fonctionnement du service avec rendu des comptes à la DGS.
 - Mise en place des outils de suivi de l'évaluation de l'activité du service
 - Recherche et relais d'informations fiables en matière de sécurité (veille juridique)

Profil :

- Expérience avérée dans un poste similaire
- Capacité à motiver et dynamiser une équipe
- Grande disponibilité
- Sens du service public et du travail en équipe
- Parfaite maîtrise du cadre d'intervention de la Police municipale, connaissance de l'environnement institutionnel et du fonctionnement des collectivités territoriales, des acteurs et dispositifs de la sécurité et de la prévention.
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme, de rigueur, de discrétion
- Réactivité et sens de l'anticipation
- Maîtrise de l'outil informatique
- Qualités rédactionnelles
- Permis B indispensable

Equipement et moyens du service : PSA CZ 9mn - GAIL - GPB - gilet tactique - GVe - tonfa / bâtons télescopiques - caméra piéton - Cinémomètre Prolaser - éthylotest - CSU (61 caméras) - VL Dacia Duster Motos électriques (surveillance 9km de plage)-

Durée hebdomadaire de travail :

- Travail à temps complet avec des horaires à amplitude variable (soirée, week-end, jours fériés et nuit)
- Cycle de travail de 37 heures / semaine (12 jours RTT/an)

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire (indemnité spéciale de fonctions) + possibilité IHTS + Majoration heures de nuit et dimanche + Prime annuelle + COS + Participation à la protection sociale complémentaire et à la mutuelle labellisée - Compte épargne temps.

Poste à pourvoir dès que possible

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, copie de la dernière situation administrative, copie des 2 dernières évaluations professionnelles) sont à adresser jusqu'au 01 mars 2023 à :

Madame le Maire
Hôtel de Ville
BP 15
34751 Villeneuve lès Maguelone

Ou

via le site internet de la commune www.villeneuvelesmaguelone.fr
Rubrique Votre Mairie > Offres d'emploi et de stage

Ou

recrutement@villeneuvelesmaguelone.fr



La Maire,
Véronique NEGRET